



PUBLIC

Agriculteurs n'ayant pas ou peu de notions sur la restauration collective et la commande publique.

Pré requis : aucun



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Partie à distance à partir du 6 décembre 2022	Durée : 2h00	A distance
Vendredi 16 décembre 2022	9h00 – 17h30	Chambre d'agriculture 45 rue Francis Combe 95000 CERGY
Partie à distance à partir du 23 décembre 2022	Durée : 30 minutes	A distance



FRAIS

Tarif applicable aux ayants-droits VIVEA : gratuit

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 283 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPETENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION

Le 16 décembre 2022

CERGY (95)

+ module à distance : 2h30

SAISIR LES NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE PAR LA RÉPONSE AUX MARCHÉS PUBLICS



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Appréhender les impacts d'EGALIM et de la loi Climat et Résilience sur le fonctionnement de la restauration collective et en identifier les enjeux locaux stratégiques ;
- S'approprier les mécanismes structurants des marchés publics de la restauration collective et identifier les leviers à actionner pour en favoriser l'accès ;
- Identifier la restauration collective comme un débouché attractif et une occasion d'engager une diversification.

Intervenant(s) : Camille FORAY Responsable pôle Affaires Institutionnelles / CARIDF
Colombine LESAGE Chargée d'études filières alimentaires / CARIDF

PROGRAMME :

Matin :

Appréhender les évolutions structurelles de la restauration collective et de son fonctionnement

- ▲ *Les applications d'EGALIM et de la loi Climat et Résilience : Principe et fonctionnement, champs d'application matériel et temporel.*
- ▲ *Identification des catégories de produits dits "durables et de qualité" et de leurs conditions d'accessibilité pour les producteurs locaux.*
- ▲ *Incidences des lois sur les Collectivités Territoriales et les acteurs de la restauration collective.*

Identifier les enjeux locaux stratégiques

- ▲ *Les bases du fonctionnement de la restauration collective publique.*
- ▲ *Mise en lumière des initiatives locales franciliennes.*
- ▲ *Identification de nouveaux débouchés durables à exploiter.*

Après-midi :

Appréhender les fondamentaux de la réglementation des marchés publics

- ▲ *Principes et fonctionnement de la réglementation des marchés.*
- ▲ *Définition des principaux termes.*
- ▲ *Mise en lumière des avantages et des exigences des marchés publics.*

Identifier les différentes voies d'accès aux marchés publics de la restauration collective

- ▲ *Présentation des procédures de mise en concurrence.*
- ▲ *Accès direct : en son nom propre / via le regroupement .*
- ▲ *Accès indirect : ouverture sur la problématique du référencement.*

Répondre au marché public

- ▲ *Etude de cas : Comment répondre à un marché public ?*

Moyens pédagogiques:

- ▲ Google form & Vidéos à visionner
- ▲ Tour de table
- ▲ Présentation diaporama
- ▲ Animation « Nuage de mots »
- ▲ Etude de cas
- ▲ QCM

Evaluations des participants



Pour tout renseignement supplémentaire,
Camille FORAY : 01 42 36 78 09
Colombine LESAGE : 01 42 36 78 10